

Une nuit des musées lausannois
Réponse à la motion de M. Grégoire Junod

Rapport-préavis n° 194

Lausanne, le 18 janvier 2001

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du rapport-préavis

La Municipalité propose d'organiser, une fois l'an, une "*Nuit des musées lausannois*" destinée à promouvoir le plus largement possible les musées de la capitale. A cet effet, elle demande au Conseil communal l'octroi d'un crédit spécial de fr. 50'000.- en vue de couvrir une partie des frais de cette manifestation. Ce rapport-préavis répond à la motion de M. Grégoire Junod, intitulée "*Un événement pour les musées lausannois: une nuit des musées lausannois*".

2. Rappel de la motion

Dans sa motion, renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport le 13 juin 2000¹, M. Junod rappelle que les musées lausannois, dont le nombre a augmenté sensiblement ces dernières années, sont devenus un pôle d'intérêt considérable. Cet essor témoigne d'une volonté de mener une politique culturelle ambitieuse, qui a certainement eu des incidences sur l'attractivité touristique de la capitale.

A ses yeux, il y a lieu de poursuivre aujourd'hui dans cette voie et de chercher à faire connaître cette richesse, cette diversité le plus largement possible, particulièrement en développant des initiatives qui facilitent l'accès des Lausannois à la culture. Une *Nuit des musées lausannois*, conçue comme un grand événement, serait justement susceptible de mettre en valeur les collections lausannoises, d'attirer dans les musées un public qui d'ordinaire ne s'y rend pas et de contribuer ainsi, de manière modeste, à démocratiser la culture. Lancée à Berlin en 1997, cette idée rencontre un grand succès dans toute l'Allemagne.

Le motionnaire propose ainsi d'organiser un certain nombre d'animations dans tous les musées, communaux, cantonaux et privés, en rapport avec les expositions présentées: visites guidées, conférences, diffusion de films, ateliers pour enfants, concerts. La manifestation se déroulerait un samedi par an, jusqu'aux alentours de minuit, serait gratuite ou accessible avec un ticket unique à prix abordable, qui offrirait également la possibilité de prendre les transports publics.

3. Une idée qui se répand en Europe

Outre l'Allemagne, dont parle le motionnaire, la France cherche également à renouveler et élargir le public de ses musées. Le 2 avril 2000, 800 musées nationaux et territoriaux se sont ouverts gratuitement et proposaient des animations spéciales. Pour marquer l'événement, six expositions, jugées d'intérêt national, ont bénéficié de subventions ponctuelles de la part du Ministère de la Culture. De même, des institutions étrangères ont prêté à cette occasion des œuvres à des musées français. L'impact a été important puisque la

¹ Bulletin du Conseil communal, 2000, 8/II, p. 689 ss.

fréquentation semble avoir augmenté de 30% par rapport à la première édition en 1999. Dans ce cadre, les musées suisses de l'Arc jurassien ont aussi ouvert leurs portes.

L'idée se répand maintenant en Suisse: huit musées de la Riviera vaudoise ont mis sur pied, le samedi 20 mai 2000, une première *Nuit des musées* de 17h.30 à minuit. Lanterne magique au Musée suisse de l'appareil photographique de Vevey, concert de jazz en écho à l'exposition Alechinsky au Musée Jenisch, plats médiévaux en relation avec l'exposition "*Les mangeurs de l'an 1000*" à l'Alimentarium et "Mystères" au Château de Chillon ont émaillé cette soirée gratuite à l'occasion de laquelle les visiteurs disposaient de navettes gracieusement mises à disposition entre les lieux. De son côté, Zurich s'est lancée dans une opération similaire, intitulée *Die lange Nacht der Museen* le week-end des 2 et 3 septembre dernier. Un site Internet a été spécialement créé à cette occasion. Des parcours thématiques étaient suggérés au public entre certaines des 27 institutions (Intermèdes à travers les sciences naturelles, Divertissements exotiques, Caprices plastiques, etc). Une carte à fr. 20.- comprenait l'entrée aux musées, l'accès aux concerts et aux autres événements, ainsi que le tram gratuit et fr. 5.- en bon pour un taxi. L'opération a été un succès puisque 10 à 12'000 visiteurs y ont participé. Mais surtout, un nouveau public, qui d'ordinaire ne fréquente pas les musées, s'est déplacé pour l'occasion. Bâle enfin a également pris l'initiative en organisant une *Museumnacht* le vendredi 19 janvier 2001.

4. Un potentiel lausannois à faire connaître

Les dix-huit institutions de la capitale, leurs collections, les expositions originales qu'elles proposent au public représentent un potentiel de découvertes qui mériterait d'être mis en valeur une fois l'an. D'une part, comme le souligne le motionnaire, l'offre muséale s'est beaucoup enrichie ces dernières années à Lausanne: plusieurs musées se sont ouverts (Musée Olympique, Fondation Verdan (Musée de la main), Espace Arlaud), le Musée romain et le Mu.dac ont été réaménagés, la Collection de l'Art brut s'est agrandie et l'architecture est désormais présente avec les expositions des Archives de la construction et du Forum d'architecture. D'autre part, les conservateurs de ces différentes institutions font preuve, dans le cadre de la Coordination des musées, d'un dynamisme remarquable: création d'un dépliant commun, campagnes de publicité des musées d'art et d'histoire, création d'ateliers pour les enfants et collaboration avec les enseignants par le biais d'Ecole-Musée en sont quelques exemples. Consultés sur l'opportunité d'une *Nuit des musées lausannois* et sur la manière de l'organiser, la très grande majorité des conservateurs se disent prêts à participer à une telle manifestation.

5. Une manifestation au printemps

Voici, de manière succincte, quelle forme prendrait cette *Nuit des musées lausannois*. Tout d'abord, les responsables des musées souhaitent qu'un ou des thèmes communs, ou pour le moins une sorte de fil rouge, servent de liens entre les musées. L'événement pourrait se dérouler un samedi entre 14 h. et 2h. du matin, soit en coordination avec le Printemps des musées français, soit entre début avril et la mi-juin. Plusieurs musées ont imaginé des animations qui accompagneraient cette nuit: la Fondation Verdan convierait à une petite "Nuit de la science", le Musée et Jardin botaniques à un jeu de piste pour les enfants, le Musée romain un repas à l'antique, la Collection de l'art brut à des animations musicales ou le Musée historique à un dia-show tiré de la collection iconographique et photographique du musée avec commentaires et musique. Ces exemples ne sont évidemment qu'un catalogue d'idées qui demande à être précisé.

En outre, pour que la *Nuit* ait quelque chance de réussir, une importante opération de promotion devra être mise sur pied qui comprendrait un dépliant explicatif, une grande affiche, une campagne de presse, dans les bus et, peut-être, un site Internet. Un coordinateur extérieur serait engagé pour l'occasion. Enfin, une collaboration avec les Transports publics de la région lausannoise sera mise sur pied. Des contacts avec les TL sont actuellement menés dans ce sens.

6. Aspects financiers

Il est évident que cet événement, tout comme la campagne de promotion qui l'annoncera, devront être financés. D'un côté, une carte à fr. 10.- par personne (gratuité pour les enfants jusqu'à 16 ans), donnant droit à l'entrée dans tous les musées, aux animations et concerts ainsi qu'à l'accès aux transports publics, sera mise en vente.

De l'autre, comme Lausanne sera la grande bénéficiaire de cette manifestation (sur le plan commercial, touristique et du point de vue de l'image), il est proposé que la Ville, pour cette première expérience, assure la majeure partie de son financement. Enfin, il est prévu que, pour cette première expérience, les frais d'animations des musées communaux seront supportés par le budget ordinaire.

Le budget prévisionnel, basé sur seize institutions (Le Musée de Pully, trop éloigné, et les Archives de la Construction, qui cherchent actuellement des locaux, ne participeraient pas), pourrait donc être le suivant:

Frais de promotion et de marketing (site Internet compris)	60'000.-	
Mandat de coordination	10'000.-	
Réserve et imprévus	5'000.-	
Vente de 2'000 cartes à fr. 10.- au public		20'000.-
Sponsoring (TVA 7,6% déduite)		5'000.-
Crédit spécial de la Ville de Lausanne		50'000.-
Total	75'000.-	75'000.-

Pour assurer le suivi des opérations, il sera créé, au passif du bilan, un fonds sans personnalité juridique, intitulé "Nuit des musées", sous la rubrique 1400.319 du Service des affaires culturelles. Il sera alimenté par l'allocation de fr. 50'000.- de la Ville de Lausanne, ainsi que par les produits du sponsoring et de la vente des cartes d'accès aux musées. Il y sera prélevé les fonds nécessaires à la couverture des charges de promotion et d'organisation.

Il est évident que le lancement de cette "Nuit des musées" avec le concours des musées cantonaux et privés est un pari. A la suite de cette première expérience, un bilan précis sera établi quant à l'opportunité de poursuivre l'expérience, la manière de l'organiser et le financement à prévoir. Une éventuelle 2^{ème} Nuit pourra alors être mise sur pied sur la base de données plus précises. Son financement devrait être assuré par la voie budgétaire.

7. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre les décisions suivantes:

Le Conseil communal de Lausanne

vu le rapport-préavis n° 194 du 18 janvier 2001;

ouï le rapport de la Commission nommée à cet effet;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide:

1. d'approuver la réponse de la Municipalité à la motion Junod demandant l'organisation d'une "Nuit des musées lausannois";

2. d'allouer à la Municipalité un crédit spécial de fonctionnement de fr. 50'000.- sous la rubrique 1400.319 du Service des affaires culturelles pour 2001, pour l'organisation d'une "Nuit des musées lausannois".

Au nom de la Municipalité

Le syndic:
Jean-Jacques Schilt

Le secrétaire:
François Pasche